



Le 21 juillet 2026

LE GOUVERNEMENT DOIT SORTIR LES PN DE CETTE RÉFORME DU CER

Reçue hier au Ministère du travail, après une première rencontre au Ministère des transports, notre intersyndicale PN a obtenu une reconnaissance officielle :

Oui, les Personnels Navigants sont les grands oubliés de cette réforme.

Oui, celle-ci a été menée sans concertation, sans négociation et sans études d'impacts.

Oui, nos revendications sont légitimes au regard des spécificités de nos métiers et de notre CRPN.

Nous, organisations syndicales et administrateurs CRPN avons su nous faire entendre.

Cependant, si le gouvernement reconnaît aujourd'hui son erreur et malgré des discours rassurants, **l'exclusion totale des PN du dispositif du Cumul Emploi-Retraite n'est toujours pas actée, ni garantie.**

Nous exigeons une seule chose :
L'EXCLUSION TOTALE DES PN DU CER.

À la place, les conseillers techniques et juridiques du Ministre du Travail semblent préférer un bricolage destiné à neutraliser les effets de leur réforme, sans pour autant nous en faire sortir.

L'arbitrage du Premier ministre est attendu d'ici la fin du mois de juillet.

D'ici là, nous restons attentifs et vigilants.

Nous avons été très clairs avec le gouvernement :

S'il persiste à refuser la seule solution de bon sens, il portera l'entière responsabilité du conflit qui s'annonce.

**TOUS PN, DE TOUTES COMPAGNIES DE MÉTROPOLE ET DES OUTRE-MER :
PRÉPAREZ-VOUS !**